

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

SEANCE DU 05 JUILLET 2023

Nombres de Membres

En Exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de la convocation :
27/06/2023
Date de l'affichage de la
délibération : 12/07/2023

**Objet : Demande du
versement du fonds de
concours pour
l'acquisition de deux
conteneurs à déchets
enterrés par la
Commune de Le
Barroux.**

L'an deux mille vingt-trois le 05 Juillet à 20h10, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil de LE BARROUX Présidence de Bernard MONNET, Maire de LE BARROUX.

Étaient présents : BATAILLER Bruno, BERTHOMIER Line, DARUD Gilbert, D'OLLONE Brigitte, ISNARD Maurane, LARTIGUE Marc, MARIN Jean-Philippe, MENEGATTI Pascal, MONNET Bernard, RIME Fabien, THEOULLE Myriam.

Absents excusés ayant donné pouvoir : GRILLET Gilles, MARIN Véronique, PICARD Pascale, VANONI Patricia.

Secrétaire nommé : D'OLLONE Brigitte

Rapporteuse : Madame Line BERTHOMIER

Vu la délibération DE 1 7 2018 18 en date du 11 avril 2018 sollicitant le fonds de concours attribué par la CoVe pour le premier conteneur enterré,

Vu la délibération DE 1 1 2015 45 du 28/09/2015 approuvant la convention de Groupement de commande pour la fourniture et la mise en place d'équipements enterrés de collecte de déchets sur le territoire de la commune de le Barroux,

Vu la lettre de Monsieur Le Président de la CoVe attribuant par délibération un fonds de concours de 5.000,00€ pour l'acquisition de conteneurs à déchets enterrés par la Commune de Le Barroux,

Considérant la facture de **12.583.20€** TTC de l'Entreprise FRANCIOLI, en date du 01/02/2022,

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

- sollicite le fonds de concours de **5.000,00 €** attribué par la CoVe, selon la convention de Groupement de commande pour la fourniture et la mise en place d'équipements enterrés de collecte de déchets.
- Autorise le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

Fait et délibéré par les membres présents.

La Secrétaire de séance, Brigitte D'OLLONE

Le Maire, Bernard MONNET

